



LE PRESIDENT

Adjoint au Maire de Thionville
Assesseur à la Communauté d'Agglomération
Portes de France-Thionville

REÇU LE
13 DEC. 2019
MAIRIE DE STUCKANGE

Hôtel de Ville Stuckange
Monsieur le Maire
9 rue des Lilas
BP 50 010
57970 STUCKANGE

Thionville, le 11 décembre 2019

Monsieur le Maire,

Par courrier du 29/11/2019, vous m'avez communiqué pour avis, le projet de modification n°2 du PLU de Stuckange.

En réponse, et s'agissant d'une modification portant sur la rectification d'une erreur matérielle, je vous informe de l'avis favorable du SCOTAT sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Roger SCHREIBER

